



Syndicat National des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC  
Syndicat de la Fédération Syndicale Unitaire  
34, Espace Mendès France - 36000 CHATEAURoux  
02.54.07.61.39 - mail : [snu36@snuipp.fr](mailto:snu36@snuipp.fr) - site : <http://36.snuipp.fr>

Monsieur le directeur Académique,  
mesdames et messieurs les commissaires paritaires,

Pour passer des vacances sereines, mieux valait ne pas lire la presse: les interventions inquiétantes et décourageantes de messieurs Blanquer et Philippe n'ont pas manqué.

Culture de l'évaluation, individualisation des rémunérations (mais gel du point d'indice pour tous), formation des enseignants sur le temps personnel «pour ne pas nuire aux élèves»... A cela s'ajoutent la modification des programmes et le récent rapport de deux députées LREM sur la direction d'école.

Alors oui l'inquiétude est réelle concernant les orientations que prend le système scolaire sur la forme et le fond.

Quant au découragement, il est palpable au quotidien, dans toutes les conversations: de nombreux enseignants se sentent «empêchés» de travailler à cause de ces remaniements permanents, chaque ministre étant plus prompt que l'ancien à laisser « sa marque de fabrique ». Comment travailler et faire réussir les élèves lorsque nous devons sans cesse assimiler LA nouvelle réforme, celle qui devrait nous faire faire et dire le contraire de ce le ministre précédent avait imposé ?

Beaucoup de nos collègues parlent de quitter le métier, il faut que cela soit entendu!

On nous demande de s'approprier et de mettre en application pendant l'été des programmes revus, mais sans consultation ni concertation.

On nous dépossède de notre professionnalité à coups de prescriptions et d'évaluations des élèves. On exacerbe les sentiments d'injustice en améliorant les conditions de travail en Education Prioritaire à moyens constants, et donc en retirant des moyens ailleurs.

On nous laisse même entrevoir la disparition de notre statut.

Alors certes, ce sont des choix ministériels. Mais les décisions de CAPD prennent leur part dans ce découragement: les affectations loin du domicile jouent énormément sur le moral des collègues.

Nous ne doutons pas que les services font leur maximum afin d'être au plus près de demandes des enseignants de l'Indre mais nous le redisons ici, une deuxième troisième liste de vœux permettraient aux collègues de se positionner clairement sur tel ou tel poste.

Vous allez aujourd'hui affecter 17 collègues, certains sur des postes dont ils n'avaient même pas connaissance, espérons que vos choix seront les bons, afin que chacun puisse se sentir à sa place et impliqué dans ce métier dont on dit qu'il est le plus beau du monde.